

DANS CE NUMÉRO

1. **DYNAMIQUE DE POPULATION**
L'état mondial de la population : L'investissement dans les jeunes filles conditionne notre avenir
2. **SANTÉ SEXUELLE ET DE LA REPRODUCTION ET DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS**
DSDR : Le réseautage pour un plaidoyer efficace
3. **DOSSIER**
Des journées d'activisme
4. **POUR UNE PLEINE PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE PROCES-SUS DE L'EPU**

EDITORIAL

En cette fin d'année 2016, l'UNFPA a célébré des journées d'activisme de lutte contre les violences fondées sur le genre avec un accent tout particulier sur la nécessité d'investir dans les adolescentes. Le dossier de cette newsletter est ainsi dédié à ces journées d'activisme regroupant les 10 jours d'activisme organisés par le réseau des Y-PEER (éducateurs pairs) et les activités liées aux 16 jours d'activisme de lutte contre les violences fondées sur le genre.

Nous reviendrons également dans cette édition sur le lancement du rapport sur l'état de la population mondiale, le processus de l'Examen Périodique Universel, ou encore le plaidoyer autour des droits sexuels et droits reproductifs (DSDR).

Toute l'équipe de l'UNFPA en Tunisie vous souhaite une bonne lecture et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Rendez-vous en 2017 !



DYNAMIQUE DE POPULATION

L'état mondial de la population : L'investissement dans les jeunes filles conditionne notre avenir

«A bien des égards, La trajectoire de vie d'une fille de 10 ans sera le véritable test pour savoir si l'agenda de 2030 est un succès ou un échec.» Dr Babatunde Osotimehin. (Directeur exécutif de l'UNFPA)

A l'occasion du lancement du rapport sur l'état de la population mondiale, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a organisé le 11 novembre 2016 une conférence de presse sur le thème « l'investissement dans les jeunes filles conditionne notre avenir ».

Les résultats du rapport

Lors de cette conférence, Dr. Leila Saiji Joudane, Représentante Assistante de l'UNFPA en Tunisie a présenté les principaux résultats de ce rapport qui réitère l'importance d'investir dans les jeunes filles de 10 ans pour la réalisation des objectifs du développement durable.

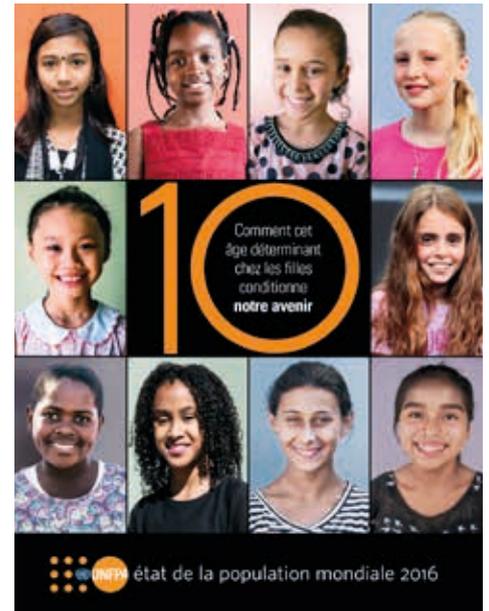
En effet, le monde compte 60 millions de filles de 10 ans dont 35 millions vivent dans des pays affichant des niveaux élevés d'inégalité entre les sexes. 9 filles sur 10 entrent dans l'adolescence avec un désavantage fondamental par rapport aux garçons ; Elles ne bénéficient que d'une fraction des services offerts et on estime que 40% des filles de 10 ans sont privées d'accès aux services communautaires de santé, d'éducation et de loisirs.

A l'aube de leur adolescence, ces filles ont droit à une éducation de qualité et à un accès à des services de santé sexuelle et reproductive adaptés et elles ont besoin d'être protégées contre toute forme de violence. Ces investissements permettront aux jeunes filles d'atteindre leur plein potentiel à l'âge adulte et contribueront au développement économique de leurs pays.

La situation en Tunisie

La deuxième partie de la conférence de presse était dédiée au contexte national ; Mme. Maha Ben Mahmoud, cheffe de service de l'éducation primaire au Ministère de l'Education a présenté un état des lieux de l'éducation des filles en Tunisie et comment le cadre législatif et institutionnel assure un accès égal à l'éducation sans discrimination aucune. En effet, le taux de scolarisation est de 99% pour les 2 sexes. Ces efforts doivent être accompagnés d'investissements dans la santé des filles, leur participation communautaire et la prévention de toute violence à leur égard. A ce propos, Dr. Moez Cherif, le président de l'Association Tunisienne de Défense des Droits des Enfants a fait une présentation sur les droits des filles, en mettant l'accent sur l'importance de renforcer les mécanismes de protection des droits de l'enfant et d'instaurer une éducation aux droits humains auprès des enfants et de leurs familles.

Pour en savoir plus : <http://www.unfpa.org/fr/swop>



SANTÉ SEXUELLE ET DE LA REPRODUCTION ET DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS

DSDR : Le réseautage pour un plaidoyer efficace

Dans la continuité de la mise en réseau et du renforcement des capacités des ONG sur la question des Droits Sexuels et Droits Reproductifs (DSDR) initié en 2016, l'UNFPA, l'IADH et l'ATFD ont organisé le 10 Novembre 2016 un atelier de réflexion autour de la stratégie de plaidoyer des réseaux de jeunes et de la société civile pour les DSDR en vue d'identifier les axes de plaidoyer prioritaires dans le contexte actuel en Tunisie et afin d'élaborer les principales orientations du plan de plaidoyer.

Lors de cette rencontre, les différentes associations présentes ont réitéré l'importance de créer et d'assurer une synergie entre les différents intervenants afin de centraliser les efforts et d'harmoniser les actions. A ce propos, les participant(e)s ont souligné l'importance d'établir une cartographie des intervenants sur les DSDR en Tunisie pour assurer un plaidoyer efficace et orienté.

Cette rencontre a enfin permis de prioriser les axes d'intervention de ce collectif afin d'organiser ses prochaines activités de plaidoyer. Sur la base de cet effort de priorisation, un plan de plaidoyer de la SC pour la reconnaissance et la promotion des DSDR en Tunisie sera développé.



Les participant(e)s à la rencontre

LES 10 JOURS D'ACTIVISME : QUAND LES JEUNES BOUGENT POUR LEURS DROITS !

Le réseau des éducateurs pairs Y-PEER Tunisie, avec l'appui de l'UNFPA a lancé du 19 novembre au 3 Décembre la campagne « 10 Jours d'activisme » sur le thème « l'autonomisation et l'investissement dans les adolescentes ». Cette campagne est une initiative internationale lancée par le réseau Y-PEER international et qui vise à mettre l'accent sur les questions relatives aux adolescents, aux jeunes et à leurs droits sexuels et droits reproductifs.

La campagne a démarré le 19 Novembre 2016 avec une table ronde autour de la santé et du bien-être des adolescents avec la participation de sociétés savantes à savoir : la Société Tunisienne de Sexologie Clinique, la Direction de Médecine Scolaire et Universitaire et des experts du Ministère de l'Education. Cette table ronde était destinée aux adolescents en vue de démystifier des questions relatives à leur santé sexuelle, mentale, et physique.

La campagne s'est poursuivie dans les régions avec des projection de films autour des violences fondées sur le genre suivies de débat avec des jeunes des quartiers d'Essaida à Tunis, de Bazina à Bizerte et de Monastir, en collaboration avec des organisations locales (JCI Monastir, Maison de jeunes Mobile de Bizerte, l'IADH).

Le 27 Novembre 2016 à Kelibia, le réseau Y-PEER a animé une session d'éducation par les pairs sur les services SSR (Santé Sexuelle et de la Reproduction) disponibles pour les jeunes/adolescents de la région ; cette session avait pour objectif de former des personnes relais capables d'orienter leurs pairs aux services gratuits et disponibles dans leurs régions.

Le réseau est enfin revenu à Essaida (Tunis) pour animer des séances d'éducation sur les techniques de théâtre interactif pour un groupe de jeunes adolescents et adolescentes du quartier. A l'issue de ces séances, 2 pièces de théâtres ont été produites et ont été présentées lors de la cérémonie de clôture qui a vu la participation de jeunes du quartier accompagnés de leurs parents ainsi que de représentants de la société civile.

Pour en savoir plus : <https://www.facebook.com/ypeer.tunisia/>



INFORMER SUR LES VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE

Sensibilisation et information sur le contenu du projet de loi organique relative à l'élimination des violences à l'égard des femmes et information et initiation aux standards internationaux de prise en charge des femmes et filles victimes de violence.

En novembre et décembre 2016, une série d'ateliers d'information sur les violences fondées sur le genre (VFG) dans différentes régions de la Tunisie a été lancée par le Ministère de la femme, de la famille et de l'enfance, en partenariat avec l'UNFPA et l'UE. Les ateliers se sont tenus dans les villes suivantes : Sfax (le 18 novembre), Jendouba (le 30 Novembre), Gafsa (le 5 décembre), Kairouan (le 9 décembre) et Zarzis (le 15 décembre).

L'objectif premier de ces ateliers a été d'informer la société civile tunisienne sur le contenu du projet de loi organique relative à l'élimination des violences à l'égard des femmes afin de leur fournir des éléments et des arguments qui peuvent servir de base pour un éventuel plaidoyer en faveur de la loi.

Dans un second temps, ces ateliers ont permis d'informer la société civile et les organismes gouvernementaux qui interviennent dans le domaine des services offerts aux femmes et filles victimes de violences sur les standards internationaux de prise en charge. L'approche intersectorielle de la prise en charge a été valorisée. Les standards ont été présentés par secteur (santé/police/justice/affaires sociales) et la coordination entre ces secteurs apparaît également comme étant un enjeu majeur. Il est important de favoriser la communication entre les différents intervenants associatifs et leurs homologues gouvernementaux afin d'offrir une réponse complémentaire, efficace et de qualité aux victimes.



L'atelier qui s'est tenu à Jendouba

UNE CAMPAGNE NATIONALE SUR LES VIOLENCES A L'EGARD DES FEMMES

Au cours des 16 Jours d'activisme contre les violences fondées sur le genre (VFG), le Ministère de la femme, de la famille et de l'enfance a lancé, en partenariat avec l'UNFPA et l'UE, une campagne nationale de communication grand public sur les violences à l'égard des femmes portant le message « **Yezzi. Ma toskotch. Tkallem** ».

Différents supports appelant à rompre le silence et à dénoncer le phénomène de violences à l'égard des femmes via le message « Yezzi. Ma toskotch. Tkallem » ont été produits dans le cadre de cette campagne.

Un spot vidéo ainsi qu'un spot radio qui présentent les dernières statistiques relatives aux violences à l'égard des femmes ont été réalisés et diffusés sur des chaînes de télévision et des radios. Une page Facebook et une page YouTube ont été créées pour diffuser les différents supports. Le spot vidéo a enregistré plus de 55 000 vues sur Facebook et plus de 6600 vues sur YouTube. Il a été décliné en affiches destinées à l'affichage urbain sur plusieurs artères fréquentées de la capitale ainsi qu'en habillage de deux lignes de bus qui traversent la capitale. Un nombre important d'affiches ainsi que des stickers reprenant les différentes formes de violences ont été imprimés et distribués dans les différentes régions du pays, dans les lieux d'accueil des femmes victimes de violence (dispensaires, hôpitaux, postes de police, etc.)

Cette campagne à destination du grand public est la première phase d'une série de campagnes de communication autour des violences fondées sur le genre.

Pour en savoir plus :

<https://www.facebook.com/Moussawat.tn/>



LE PLAIDOYER POUR LA LOI ORGANIQUE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES SE POURSUIT

Le Centre de Recherches, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF) a organisé le 3 décembre à Sousse et le 7 Décembre à Tunis, deux rencontres avec des représentant(e)s des partis politiques.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du plaidoyer autour de la loi organique de lutte contre les violences faites aux Femmes et ont été organisées sous la tutelle du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE) avec l'appui de l'Union Européenne et de l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population).

A Tunis, cinq partis politiques, représentés par des membres de leurs Commissions Femmes, ont participé à la rencontre et ont pu ainsi bénéficier d'une lecture approfondie de la loi notamment de ses fondements, son aspect intégral englobant la prévention des violences, la protection des victimes, la poursuite des agresseurs et la prise en charge des survivantes.

La session a également porté sur l'aspect transdisciplinaire de la loi, sur son contenu et ses implications juridiques et sociales, ainsi que sur le débat qu'elle peut susciter et l'argumentaire approprié pour sa promotion.

D'autres activités de plaidoyer sont prévues en 2017 afin de promouvoir la loi organique sur les violences à l'égard des femmes auprès des député-es.



Les représentant(e)s de l'UNFPA, du CREDIF et de l'UE lors de la séance d'ouverture



Des représentantes de partis politiques participent à la rencontre

Pour en savoir plus :

www.credif.org.tn

PUBLICATION Une Cartographie des Services de Prise en Charge des Femmes Victimes de Violences

Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance a publié, avec l'appui de l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population) et du HCDH (Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme), une Cartographie des services destinés aux femmes victimes de violences ou en situation de vulnérabilité en Tunisie. Un atelier de présentation de la cartographie auprès des organisations gouvernementales et non gouvernementales impliquées dans la prise en charge des femmes victimes de violences a été organisé au cours des 16 Jours d'activisme de lutte contre les violences fondées sur le genre.

Le document est disponible sur le site de l'UNFPA en Tunisie : http://www.unfpa-tunisie.org/images/stories/2016/publication/CarthographieServices_Finale_FR.pdf



POUR UNE PLEINE PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE PROCESSUS DE L'EPU¹

L'Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction a organisé deux ateliers au cours du mois de novembre en partenariat avec l'UNFPA et l'IPPF portant sur les recommandations autour des droits sexuels et reproductifs en Tunisie dans le cadre du processus de l'EPU.

Rapports alternatifs de la société civile sur les DSR

Le 22 Septembre, la société civile en Tunisie a soumis ses rapports alternatifs relatifs à l'examen périodique universel de la Tunisie. Le processus de l'EPU vient souligner, encore une fois, l'importance du rôle que joue la société civile dans le suivi et reporting sur la situation des Droits Humains en Tunisie.

Six coalitions d'organisations non gouvernementales ont insisté dans leurs rapports sur l'état des droits sexuels et reproductifs. Parmi ces coalitions figure celle qui est coordonnée par l'Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction.

En vue de capitaliser tout le travail effectué sur la situation des DSR en Tunisie, l'ATSR a organisé, le 08 Novembre 2016, en partenariat avec l'UNFPA et l'IPPF, une rencontre de consolidation des recommandations autour des droits sexuels et reproductifs en Tunisie.



Une table ronde sur les recommandations relatives aux DSR

47 recommandations issues des différents rapports ont été recueillies et réparties sur 4 axes : Réforme législative, engagements internationaux, réforme politique et réforme institutionnelle.

Ces recommandations ont été présentées par la suite aux représentants des ministères lors d'une table ronde organisée le 16 Novembre 2016 en collaboration avec le ministère chargé des relations avec les institutions constitutionnelles, la société civile et des droits de l'Homme.

Cette table ronde a offert un espace de débat et de discussions entre les collectifs de la société civile et les représentants des différents ministères autour des Droits Sexuels et Reproductifs. Elle vient valoriser l'importance du dialogue entre la société civile et le gouvernement pour le « mainstreaming » des droits sexuels et reproductifs.

¹Examen Périodique Universel : Voir « le saviez-vous »

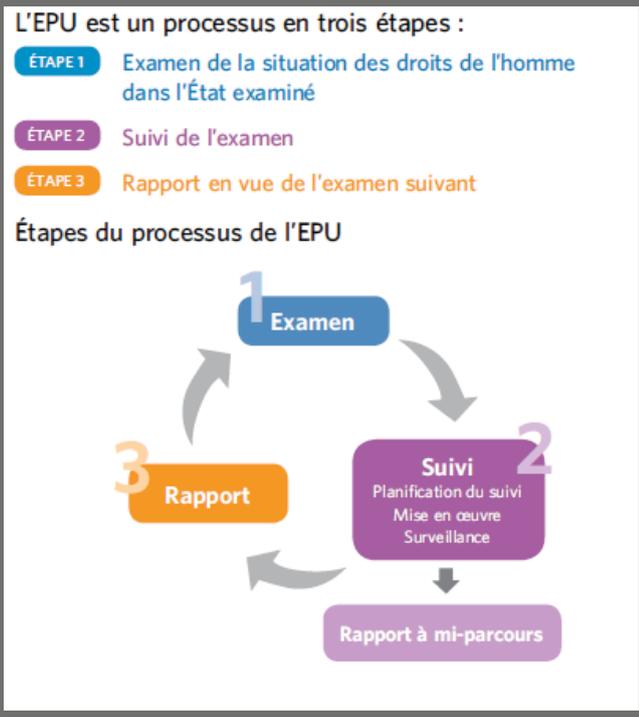
LE SAVIEZ-VOUS ?

L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

L'Examen Périodique Universel (EPU) est un mécanisme établi par l'Assemblée Générale des Nations Unies en vertu de sa résolution 60/251 du 15 mars 2006. Il confie au Conseil des droits de l'homme (CDH) la tâche de procéder à un examen périodique universel sur la manière dont chaque Etat s'acquitte de ses engagements en matière de droits humains. Il a pour but d'améliorer la situation des droits de l'homme dans chacun des 193 États membres des Nations Unies.

Par ce mécanisme, la situation des droits de l'homme de tous les pays membres de l'ONU est examinée tous les cinq ans. 42 États sont examinés par année lors de trois sessions de l'EPU de 14 pays chacune. Ces sessions se tiennent généralement en janvier/février, avril/mai et octobre/novembre.

La Tunisie présentera ses rapports au cours de la 27e session (en mai 2017).



Agenda

- **Janvier 2017** : *Atelier de planification du Programme conjoint en santé maternelle et néo natale*
- **22 janvier 2017** : *Consultation nationale autour de l'Examen Périodique Universel (EPU)*
- **3 février 2017** : *Soumission du rapport national de la Tunisie dans le cadre de l'EPU*
- **8 mars 2017** : *Célébration de la journée internationale sur les droits des femmes*
- **Mars 2017** : *Participation de la délégation tunisienne à la Commission sur le Statut des Femmes (CSW)*



L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, *réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est accompli.*

Pour plus d'informations :

UNFPA Tunisie - 54, Av Tahar Ben Achour, Mutuelleville, 1082 Tunis

Tél.: (216)71 282 383/384 - www.unfpa-tunisie.org - CRÉDITS PHOTOS - S. Baraket / UNFPA Tunisie / N. Fauqué / CREDIF